

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 FEVRIER 2021**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Total 18

L'an deux mille vingt et un, le lundi 08 février, le Bureau Communautaire, légalement convoqué le mardi 02 février, s'est assemblé à l'Espace René Fallet, 29 bis avenue Jean Jaurès, 91560 CROSNE sous la Présidence de François DUROVRAY

		Présent	Absent	Excusé	Représenté par
Damien	ALLOUCH	X			
Faten	BENAHMED	X			
Sylvie	CARILLON	X			
Thomas	CHAZAL	X			
Olivier	CLODONG	X			
Romain	COLAS	X			
Christine	COTTE	X			
Michaël	DAMIATI	X			
François	DUROVRAY	X			
Annie	FONTGARNAND	X			
Bruno	GALLIER	X			
Christine	GARNIER	X			
Nicole	LAMOTH	X			
Pascal	ODOT	X			
Sabine	PELLON			X	François DUROVRAY
Richard	PRIVAT	X			
Valérie	RAGOT		X		
Georges	TRON			X	Richard PRIVAT
<p>SECRETAIRE DE SEANCE Nicole LAMOTH</p>					

1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Bureau, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14/11/2020 était remplie.

Mme Nicole LAMOTH a été désignée en qualité de secrétaire par le Bureau communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

2. DECISIONS

N° DBC2021-001 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 AU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE A QUINCY-SOUS-SENART – LOT09 VRD-ESPACE VERT

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés, avec 2 voix contre : Richard PRIVAT (pouvoir de Georges TRON),

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications introduites par l'avenant n°2,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

N° DBC2021-002 : RENONCIATION A L'APPLICATION DES PENALITES DE RETARD AU TITULAIRE DU MARCHE PUBLIC N°17-01L02 RELATIF A LA REHABILITATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE MONTGERON – LOT N°2 : COUVERTURE – BARDAGE – MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article unique : APPROUVE le renoncement à l'application contractuelle des pénalités de retard.

N° DBC2021-003 : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES ORGANISE PAR LE CIG RELATIF AUX ASSURANCES CYBER RISQUES

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : ADHERE au groupement de commandes d'assurances Cyber Risques,

Article 2 : APPROUVE la convention constitutive de groupement,

Article 3 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

N° DBC2021-004 : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE COMPOSTEURS AVEC LE SIVOM ET LE SMITOM NORD SEINE-ET-MARNE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : ADHERE au groupement de commandes d'assurances pour la fourniture de composteurs ;

Article 2 : APPROUVE la convention constitutive de groupement ;

Article 3 : AUTORISE le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document afférent à ce dossier.

N° DBC2021-005-006-007 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS N°3 AUX LOTS N°1, 13 ET 14 DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA REHABILITATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BRUNOY

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés avec 2 voix contre : Richard PRIVAT (pouvoir de Georges TRON),


Article 1^{er} : APPROUVE les modifications introduites par les avenants n°3 pour les lots n°1, 13 et 14 ;

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer lesdits avenants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Affiché le **15 FEV. 2021**




François DUROVRAY
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne